

Caen, le 28 juillet 2016

## APPEL A PROJET ARS-CRSA DEMOCRATIE SANITAIRE

Le Ministère des affaires sociales et de la santé a souhaité affecter des moyens aux ARS pour développer des actions **visant à renforcer le dynamisme de la démocratie sanitaire et conforter la place des usagers** par une amélioration du recueil de leurs besoins, de leurs attentes mais aussi par un développement de leur formation.

L'Agence Régionale de santé et la conférence régionale de la santé et de l'autonomie ont convenu :

- d'organiser un appel à projets 2016 adressé à toutes les associations d'usagers agréées présentes en région, ainsi qu'aux présidents de conférences de territoire, aux établissements de santé, aux établissements sociaux et médico-sociaux, aux maisons et pôles de santé pour réponse avant le 1<sup>er</sup> novembre 2016,
- que la CRSA (Commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers du système de santé) et l'ARS examineront conjointement les projets déposés.

### *Objet de l'appel à projet*

L'appel à projet a pour objet de financer des actions sur 2 champs :

1. Actions visant à contribuer à la formation des représentants des usagers. Ces formations pourront être organisées par les CISS ou par d'autres associations d'usagers du système de santé œuvrant en région.
2. Actions visant à contribuer au processus de recueil de l'expression des attentes et des besoins des usagers et des citoyens.

### *Critères de sélection*

La préférence sera donnée aux projets respectant au mieux les critères suivants :

- Caractère innovant : le projet doit au mieux apporter une réelle nouveauté en matière de droits des usagers et au minimum apporter une nouvelle dimension aux actions antérieures.
- Caractère transversal : le projet doit s'inscrire dans une dynamique de décloisonnement des secteurs sanitaire, médico-social, de la prévention et social.
- Finalité sociale : le projet doit permettre la promotion des droits des usagers et faciliter leur participation.

### *Modalités pratiques*

Les projets doivent être adressés, conformément au dossier de demande ci-joint, **avant le 28 octobre 2016** :

- soit par voie électronique à l'adresse suivante :  
[ars-normandie-democratie-sanitaire@ars.sante.fr](mailto:ars-normandie-democratie-sanitaire@ars.sante.fr)
- soit par voie postale à l'adresse suivante :  
ARS de Normandie – Mission Démocratie Sanitaire  
Espace Claude Monet – 2 place Jean Nouzille  
CS 55 035  
14050 CAEN Cedex 4